

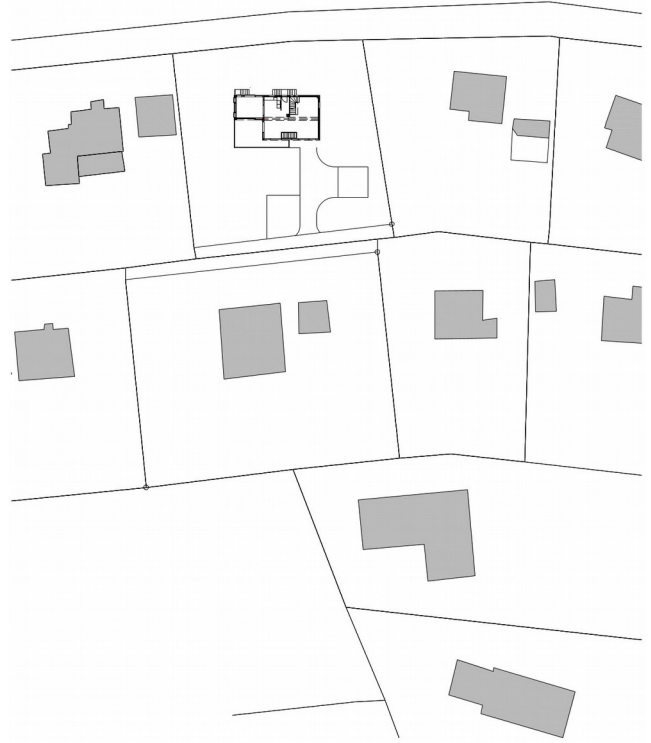
**Villa unifamiliale**  
1271 Givrins

Conception du projet 2014  
Début des travaux aout 2014  
Fin des travaux juin 2015

Maître d'ouvrage Privé  
Architecte Marc LUTHI, Arch. EPFL  
Ingénieur civil FLK Ingénieurs Civils  
Ingénieur CVS ATBA

Budget CHF 600'000.-

Surface bâtie 116.00 m<sup>2</sup>  
Volume bâti 826.00 m<sup>3</sup>  
Surface utile 194.00 m<sup>2</sup>



**DESCRIPTION DU PROJET**

Le projet consiste en la transformation et l'agrandissement/surélévation d'un petit chalet de week-end construit dans les années 60 afin de pouvoir accueillir une famille avec 2 enfants. Le chalet se trouve dans un quartier résidentiel datant des années 60 destiné à des chalets/ résidences de week-end qui s'est transformé au cours des années en un quartier de villas.

Le projet devait maximiser la surface habitable selon le règlement en vigueur tout en conservant l'esprit des constructions du quartier. Le chalet existant a été transformé dans les années 90 avec l'adjonction d'un volume en dure au rez-de-chaussée contenant deux chambres et dont le toit plat était partiellement occupé par une véranda. Le projet d'agrandissement se compose du remplacement de la véranda par une construction solide avec un toit plat accessible contenant la salle-à-manger et la surélévation du chalet existant contenant l'espace des parents avec un bureau adjacent donnant accès sur le toit plat. La forme de la toiture a été largement conditionnée par le règlement. Les ouvertures dans la façade ont été réalisés afin d'apporter un maximum de lumière à l'intérieur et de profiter de la vue sur le bassin lémanique et les alpes en face. La grande baie vitrée de la chambre des parents apporte une certaine stabilité à la façade et souligne la symétrie du corps principal. L'ensemble donne l'impression d'une petite «forteresse» ancrée dans la pente en contre-bas de la lisière de la forêt. Le volume est traité avec un dégradé de gris chacun correspondant à une époque de la construction.



Les éléments structurant de l'agrandissement ont été réalisés avec une ossature en bois afin de réduire la durée hors d'eau du chantier et de rester en adéquation avec la construction existante. La structure du plancher existant a été renforcée par un système de poutres moisées et par des panneaux 3pli reliés structurellement avec les solives existantes. Le chantier a été géré de telle manière que le client puisse habiter dedans pendant toute la durée du chantier.

